

La Gazette d'Apprieu

Bulletin d'information municipal JUILLET - SEPT. 2025 N° 108

L'OCÉAN INSPIRE



P4 CITOYENNETÉ,
SOLIDARITÉ,
ÉDUCATION,
CULTURE

P12 AMÉNAGEMENT,
URBANISME,
ENVIRONNEMENT

P16 DOSSIER

P18 CCBE

P20 GENS D'ICI

P21 VIE ASSOCIATIVE,
SPORT,
ANIMATION



www.apprieu.fr



NOUVEAU COMMERÇANT

CABINET INFIRMIER
06 75 25 07 77

Bénédicte Potel **Valérie Carraud**

Route de Lyon
38140 Apprieu

Séance d'hypnose
Douleur - stress
Confiance en soi
Addiction
Contact :
06 32 85 07 94

Soins à domicile
et au cabinet sur RDV

HORAIRES D'ÉTÉ
DE LA DÉCHETTERIE :

(jusqu'au dernier week-end d'octobre)

Lundi : 13h30/16h30

Mardi : 8h/12h

Mercredi : 8h/12h - 13h30/16h30

Jeudi : fermé

Vendredi : 8h/12h - 13h30/17h30

Samedi : 8h/12h - 13h30/17h30

À noter :

Horaires en période de canicule, jusqu'au 2 août 2025 :

Lundi à vendredi de 7h30 à 13h00 (sauf jeudi, fermé)

Samedi 7h30-12h00 - 13h30-17h00

Le forum des associations a lieu le 5 septembre, de 17h à 20h à l'Espace Paul Croce.

Venez rencontrer les associations, découvrir et vous inscrire à vos activités de l'année.

SUIVEZ LA MAIRIE SUR :

https://www.instagram.com/mairie_apprieu38/<https://www.facebook.com/mairieapprieu38>ILLIWAP, VOTRE APPLI POUR TOUT
SAVOIR SUR LA COMMUNE

Les événements sont nombreux à Apprieu, grâce aux associations, à la médiathèque, à Art'prieu, au Comité des fêtes.

Pour n'en rien manquer, restez informés !

- L'agenda vous donne les dates des manifestations : culturelles, sportives, solidaires...
- Les actualités annoncent les événements de la mairie : travaux, fermeture de routes...
- Les infos pratiques rassemblent les coordonnées, horaires, un formulaire de contact... de la mairie.

Pour vous, tout est gratuit !

Vous pouvez télécharger l'appli depuis votre store ou bien la consulter depuis votre navigateur internet : <https://station.iliwap.com/fr/public/38013>

Une fois installée, l'appli vous demande de choisir une commune à suivre, ou plusieurs selon vos envies.

Vous recevez des notifications pour chaque thème qui vous intéresse : loisirs, sport, culture, animations, cérémonies, marchés / foires, réunions / conférences.

Vous pouvez consulter toutes ces informations quand vous le souhaitez. Pas besoin d'attendre une notification pour ça.

L'intérêt ? Etre toujours au courant de ce qui se passe dans notre commune. Et avec la quarantaine d'associations qui l'anime, il y a de quoi faire !

Et le mieux, c'est que depuis l'agenda Illiwap, vous pouvez ajouter l'événement directement sur votre agenda en ligne !

Pour plus d'informations sur l'application et son installation :
<https://www.apprieu.fr/apprieu-est-sur-iliwap/>

LA MAIRIE D'APPRIEU CHANGE SES HORAIRES SUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Du 2 juillet 2025 au 16 août 2025 inclus, l'accueil sera ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30, fermé les après-midis et le samedi matin (ouverture exceptionnelle de la mairie le samedi 5 juillet 2025 de 8h30 à 12h00).

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le jeudi matin, le marché vous accueille de 8h à 12h sur la place Buisière.

Mélodie la fromagère et Manu le primeur vous régaleront depuis bien-tôt 3 ans déjà.

Anita, habitant Apprieu, fabrique des pâtes fraîches aux couleurs, formes et garnitures variées. Elle propose également des fruits secs ou séchés, des arancini et bien d'autres gourmandises à découvrir. Loïc le volailler propose diverses préparations : saucisses, cordons bleus, magrets, pilons, filets...

Lars le norvégien, s'occupe du sucré principalement : gâteaux roulés et chaussons aux fruits, mais aussi sa création très personnelle, le Nuts&Lars (des pâtes à tartiner maison). À la pistache, aux amandes chocolat noir, au praliné ou au trio de chocolat, aux noisettes et bien d'autres, elles sont irrésistibles ! Et en plus, il donne aussi des cours d'anglais. Marine quant à elle vend des livres de toutes sortes. Les enfants adorent venir la voir et faire le plein de belles histoires.



Une gazette rafraîchissante, avec une première de couverture qui nous plonge au cœur de votre dernière exposition participative sur le thème d'actualité des océans. « Expo » organisée par Art'prieu qui ne cesse de grandir et d'évoluer. « Expo » que vous pouvez découvrir à la médiathèque mais aussi dans la salle du Conseil Municipal. Il suffit de pousser la porte aux horaires d'ouverture. Une salle du Conseil rafraîchie qui vous permettra à l'occasion de la visite de faire « une pause fraîcheur » en ce début d'été étouffant.

Art'prieu a cherché et trouvé sur la commune les talents qui s'expriment ce trimestre sur l'Océan dans tous ses états. Une manière d'utiliser l'art et « le beau » à la sensibilisation de la protection de nos Océans. Et même depuis la montagne, une partie de nos déchets jetés dans la nature avec le circuit du grand cycle de l'eau, finissent à la mer. De nombreux enfants ont participé à cette exposition, souhaitons que cet été un grand nombre d'entre eux puisse voir la mer avec leur famille.

Cette gazette estivale vous prépare déjà à quelques moments forts de la rentrée comme le forum des associations, la journée prévention et le lancement d'une mutuelle complémentaire santé « Mutuelle ENTRENOUS » pour une meilleure protection santé.

Le soin constitue une priorité pour les familles et pour l'action de la municipalité. C'est pour nous une initiative forte, portée dans la logique de la création de la Maison de Santé.

Le dossier vous permettra de comprendre le budget voté fin mars. Les

finances restent saines, l'endettement maîtrisé notamment pour préparer les importants investissements de l'École St Exupéry et du Petit Prince.

Vous ferez la connaissance des acteurs de la ruralité d'Apprieu. Notre commune évolue mais son histoire a toujours été marquée par l'agriculture. Nous conservons encore une belle activité agricole qui elle aussi s'adapte aux nouveaux enjeux.

Avant la rentrée, la pause estivale s'impose. Nous vous souhaitons à tous et toutes un bel été et plus particulièrement à nos enfants après une année scolaire bien remplie. Ils ont fait preuve de très belles initiatives, accompagnés par une équipe d'enseignants, d'ATSEM et d'agents périscolaires motivés et très créatifs.

Merci à tous.

Bonnes vacances !

Dominique Pallier
Maire d'Apprieu

École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 10
Email : ecolesaintpierre38@gmail.com

Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
Tél : 04 76 67 42 79

Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu
Email : accueil@apprieu.fr
Tél. : 04 76 65 10 13École élémentaire publique
Saint-Exupéry48 route de Lyon 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 63
Email : ce.0381548b@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

Les services périscolaires

07 84 39 18 74 - 06 84 33 21 09 aux horaires d'ouverture (pas de messages ni SMS)
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU
Email : serviceperiscolaire@apprieu.frÉcole maternelle publique
Le Petit Prince355 rue Defrada 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 17 57
Email : ce.0382659j@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

Médiathèque la Sirène

25 place Buisière
38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.frHoraires d'été :
• mercredi de 15h à 17h45
• samedi de 10h à 12h
Fermeture complète
du samedi 2 août
au mercredi 27 août inclus



LES AÎNÉS GÂTÉS PAR LE CCAS

Vendredi 4 avril, 130 bénéficiaires du colis de Noël ont répondu à l'invitation du CCAS et Anne Robert, sa vice-présidente à la soirée festive. Ils ont dansé, chanté et échangé les dernières nouvelles. Pendant ce temps, les membres du CCAS ont servi l'apéritif, puis les plateaux-repas, pleins de gourmandises diverses. Entre deux bouchées, les invités sont retournés sur la piste pour profiter du groupe et de son répertoire des années 80, mais pas que. Une belle soirée appréciée de tous.



JOURNÉE PRÉVENTION

Rendez-vous le 27 septembre

La 2^e édition de la journée dédiée à la **PRÉVENTION** se tiendra à l'espace Paul-Croce de 14h à 18h le samedi 27 septembre.

Venez rencontrer, échanger et engranger de précieux conseils auprès de différents intervenants que ce soit sur les événements de la vie quotidienne, la santé, l'environnement...

Par exemple :

- comment **éviter les arnaques par internet**
- les **gestes de 1^{er} secours**
- les précautions à prendre pour éviter et/ou stopper des **accidents domestiques**
- **adapter le logement** pour prévenir les difficultés du maintien à domicile dans la vie quotidienne
- des **recettes et menus pour une alimentation équilibrée**

- **gestes et postures** pour préserver votre dos, vos genoux, comment manipuler des personnes ou des charges
- détecter des anomalies qui pourraient évoluer en **cancer**
- des mouvements de **sport adapté**, les **gestes et postures** pour préserver votre dos, vos genoux...
- mieux connaître les **risques naturels sur la commune** et lutter contre le **frelon asiatique**.

3 temps forts sont prévus dans l'après-midi à **14h30**, à **15h30** et à **16h30**, chacun sur une thématique différente.

Venez les découvrir le 27 septembre !
La Croix Rouge effectuera une collecte de produits secs lors de cet après-midi (produits alimentaires, produits d'hygiène pour bébés et/ou pour adultes).



QUE FAIRE EN CAS DE DÉCLENCHEMENT DE PLAN CANICULE ?

Pour rappel, la canicule est une période de très forte chaleur qui se caractérise par une température ne descendant pas au-dessous de 24°C la nuit et atteignant au moins 35° en journée.



Un plan « alerte canicule » peut être déclenché par la préfecture en période estivale.

Le CCAS et la mairie d'Apprieu sont vos interlocuteurs privilégiés. Un registre est disponible à l'accueil de la mairie afin de recenser les personnes les plus fragiles.

Peuvent être inscrites sur ce registre nominatif :

- Les personnes de plus de 65 ans résidant à leur domicile
- Les personnes de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles, ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, résidant à leur domicile

N'hésitez pas à contacter le CCAS et/ou la mairie et à vous inscrire sur ce registre : ccas@apprieu.fr - accueil@apprieu.fr - 04 76 65 10 13.

Bien sûr, la solidarité entre parents, voisins ou amis est l'un des moyens les plus efficaces pour détecter et signaler les personnes vulnérables.

Sachez que la salle du conseil municipal est un lieu climatisé qui peut accueillir les personnes à risque pendant les heures d'ouverture de la mairie.

En cas de malaise, appelez le 15.

N'hésitez pas à consulter un site national qui donne des gestes et astuces tout simples pour vivre avec la chaleur : « www.vivre-avec-la-chaueur.fr »

UNE MUTUELLE COMPLEMENTAIRE SANTE POUR LES APPRELANS



À la suite de diverses demandes d'habitants et de situations constatées, la commune d'Apprieu a lancé depuis plusieurs mois une étude afin de proposer une mutuelle santé pour tous. Nous pouvons ainsi offrir aux habitants une opportunité de bénéficier de tarifs attractifs pour une offre qualitative.

Cette mutuelle « Entrenous » s'adresse indifféremment à tous, quel que soit l'âge, sans condition de revenus, sans questionnaire médical. Elle propose une gamme de prises en charges diverses et adap-

tées à chaque situation : jeunes avec ou sans emploi, étudiants, travailleurs non salariés : agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, auto-entrepreneurs, retraités...

Pour vous aider à choisir la meilleure formule pour vous, vous pourrez rencontrer directement un/e conseiller/ère qui vous recevra en rendez-vous à Apprieu lors de permanences et vous accompagnera dans votre décision.

Vous pourrez prendre votre rendez-vous dès la fin de la

réunion d'information publique qui se tiendra le 24 SEPTEMBRE à 18 h à la salle des fêtes.

Venez nombreux vous informer et profiter de cette opportunité !

DES JEUNES INVESTIS DANS LA COMMUNE GRÂCE AUX ACTIONS D'INTÉRÊT COLLECTIF



Pour pouvoir mener à bien leur projet de séjour en Corse cet été 2025, le groupe de jeunes se mobilise pour récolter 80% du budget total de leur séjour. Pour cela, ils réalisent des actions diverses (snack-buvette lors d'événements, vente en partenariat avec des commerces locaux, demande de subvention à la CAF et au Département). Ils sollicitent également les communes pour mener des Actions d'Intérêt Collectif.

Cette année, une dizaine de jeunes est venue à Apprieu prêter main forte aux agents de la commune sur plusieurs mercredis de mai et juin et ils les ont aidés au nettoyage et désherbage des abords de la mairie, de la place Buisière et du complexe sportif.

Cette action se déroule dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre la CCBE, porteuse de la compétence animation sociale, et la commune d'Apprieu, volontaire pour accueillir et valoriser l'investissement des jeunes sur l'intérêt collectif et citoyen.

Elle est organisée avec l'accueil de loisirs jeunes du Centre Socioculturel Lucie Aubrac sous la responsabilité de leur animateur et leur permet de développer leur autonomie et leur engagement citoyen. Un grand merci à tous !





MIEUX COMPRENDRE LES DÉPLACEMENTS SUR APPRIEU

Vous aurez sûrement remarqué ces fils au sol sur quelques routes de notre commune. Apprieu, la CCBE et le Département ont engagé une campagne de comptages des passages de véhicules pour mieux objectiver et chiffrer les volumes de déplacements sur la route de Lyon, le secteur de Plambois, les routes de la Plaine...

Ces chiffres permettront de mieux comprendre les habitudes des automobilistes mais aussi des cyclistes, les logiques de rabattement et les conséquences des aménagements... d'ores et déjà nous avons pu constater empiriquement que l'aménagement de la chicane de Contamine a eu des conséquences sur le trafic dans la plaine ; pour éviter cet aménagement, de nombreux automobilistes, notamment en transit, empruntent souvent à vive allure les routes de la plaine. Des données qui nous permettront de mettre au débat avec les habitants les différentes orientations d'aménagement à prévoir et notamment le tracé d'un futur réseau cyclable. Résultats de l'analyse des comptages en septembre.



INFOS POLICE

MON CHIEN = TOUJOURS EN LAISSE

Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble du territoire communal.

La divagation d'un animal domestique est passible d'une amende de 35 €.

*Article R622-2 du Code Pénal

Pour signaler un chien errant ou non tenu en laisse, vous pouvez contacter la Police municipale au 04.76.65.09.45.

PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Les déjections de votre animal sont des nuisances, les ramasser est un acte civique et une obligation.

Un PV de 135 € peut-être dressé en cas de non ramassage des déjections animales.

*Art R634-2 Code Pénal

L'arrêté municipal N°2022_017 impose aux propriétaires de chiens de détenir des sacs pour déjection canines lors des promenades quotidiennes.

NUISANCES SONORES



Les aboiements intempestifs sont assimilés à des troubles du voisinage, et passibles d'une amende allant de 150 € à 450 € en vertu du Code de la santé publique.

*Article R1337-7 Code de la Santé Publique

STATIONNEMENT TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR RENDRE LE STATIONNEMENT SECURITAIRE

Le code de la route définit plusieurs infractions liées au stationnement :

- Stationnement gênant : sur un trottoir pour les 2 ou 3 roues, en double file, sur un

emplacement réservé à l'arrêt des transports publics ou taxis, devant une entrée d'immeuble.

→ Amende de 2^e classe, 35 €



- Stationnement très gênant : sur une place réservée aux personnes handicapées, sur une place réservée aux transporteurs de fonds, sur une piste cyclable, sur un trottoir sauf pour les 2 ou 3 roues.

→ Amende de 4^e classe, 135 €

Rappel : Stationner sur un "bateau" (abaissement de trottoir) est interdit, que ce soit devant chez vous ou non.

*Article R.417-10, III, 1^{er}, du code de la route.

- Stationnement dangereux : lorsque la visibilité est insuffisante, à proximité d'une intersection de routes, de virages, de sommets de côte, de passages à niveau.

→ Amende de 4^e classe, 135 € et retrait de points (-3)

*Article R417-9 Code de la Route.

RALENTIR EN ZONE SCOLAIRE, UN JEU D'ENFANT

Les Apprelans disent oui à la courtoisie et au partage de la route dans les zones scolaires en :

→ Cédant le passage aux écoliers, même aux endroits non contrôlés par des feux de circulation.

→ Respectant la limite de vitesse indiquée dans la zone scolaire.

→ Respectant les directives et les signaux du policier municipal.

Les indications données par l'agent de police municipale ou de la gendarmerie nationale régissant la circulation prévalent sur toutes signalisations, feux de signalisation ou règles de circulation.

Ne pas respecter ces indications est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

*Art R428-11 du Code de la Route

DERNIÈRES ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE SAINT PIERRE



Cette année a été riche en découvertes pour les enfants de l'école Saint Pierre. Nous l'avons passée sur le thème des talents, grâce à la rencontre de personnes passionnées et la participation à des ateliers de création :

- Fabrication d'objets en céramique
- Ateliers de vannerie
- Ateliers de couture et crochet
- Plantations ou désherbage au jardin partagé
- Rencontre avec une apicultrice et fabrication d'une bougie en cire pour les plus grands
- Rencontre avec le dernier gantier de Grenoble et un taillandier retraité de l'usine de Charavines
- Atelier au Musée archéologique et visite d'une chèvrerie pour les PS-MS-GS-CP
- Visite du château de Pupetières avec chasse au trésor et création de blasons ou d'enluminures pour les CE-CM
- Deux matinées des talents en fin d'année au cours desquelles chaque enfant a présenté ce qu'il sait faire.

Les familles ont pu admirer les œuvres de leurs enfants lors d'une exposition organisée à l'école et appréciée de tous. Un grand merci à tous les intervenants qui ont su partager leur passion et leur art. Un grand merci aux parents qui ont aidé durant les ateliers et les sorties. Un grand merci à l'APEL qui a



financé une grande partie de toutes ces animations.

L'école a aussi rendu hommage à Ingrid Liber, ancienne directrice de l'école récemment décédée. Nous avons posé une plaque à son nom et planté un ginkgo biloba. Cet arbre est un symbole de résilience, de persévérance, d'espoir et de paix puisqu'il a survécu aux glaciations et à Hiroshima.

Un moment émouvant vécu par la communauté éducative auprès de la famille d'Ingrid et de ses amis.

L'AIRE DE JEUX VA S'AGRANDIR !



Pour que les plus grands puissent aussi s'amuser et que cet espace devienne un véritable lieu de rencontre et de détente intergénérationnel, la commission sociale a proposé une extension de l'aire de jeux.

Ainsi, dès cet automne, les travaux vont débiter pour installer 1 pyramide de grimpe dans le prolongement de l'aire de jeu. Un peu plus loin seront installés 3 agrès de fitness d'extérieur différents : 1 banc de musculation, 1 vélo elliptique et 1 proprio-twist à 2 places.

Le pare-ballon sera prolongé afin d'assurer la sécurité sur ces espaces.

Le budget total de ces installations, prévu au budget 2025, s'élève à 41 135 € HT. La commune a fait une demande de subvention au Conseil Départemental pour couvrir une partie de cet investissement.





ATELIERS DU SOIR, TOUJOURS À LA RECHERCHE D'INTERVENANTS !



Les ateliers du soir sont un dispositif mis en place par la municipalité. Suite à une demande des parents et des enseignants, il est reconduit.

Les ateliers du soir consistent à accompagner les élèves dans la méthodologie et l'organisation du travail, mais aussi pallier les difficultés dans les disciplines, en aidant aux devoirs et à la révision des leçons.

La mise en place de ce projet est faite en étroite collaboration avec les enseignants de l'école Saint-Exupéry. Ils choisissent les enfants ayant besoin de cette aide, ainsi que les domaines à aborder.

Nous recherchons pour ces ateliers du soir des personnes désirant aider les élèves, sans pour autant être des enseignants actifs ou à la retraite.

Merci de nous contacter, en mairie : 04 76 65 10 13 ou accueil@apprieu.fr, au plus vite si vous êtes intéressé(e).



RETOUR SUR UNE ANNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES, EN PARTAGES ET EN APPRENTISSAGES AU SEIN DE NOS ACM !



C'est la fin de l'année scolaire... Les enfants inscrits aux services périscolaires ont pu bénéficier d'activités diverses.

Tout au long de l'année, les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ont proposé une grande diversité d'activités : des ateliers créatifs ainsi que des activités sportives et manuelles, menées par des intervenants impliqués et des équipes d'animation enthousiastes.

Ces actions ont permis de répondre de manière positive aux objectifs du Projet Éducatif de Territoire.

Sur les quatre objectifs fixés, trois ont été pleinement atteints.

Les enfants, notamment les élèves de CM, ont également fait preuve d'une belle autonomie en initiant eux-mêmes des projets : pièces de théâtre, tournois de football, handball ou encore basket-ball ont vu le jour grâce à leur motivation et leur esprit d'équipe.

Les plus jeunes n'ont pas été en reste, avec la mise en place de magnifiques



projets artistiques qui ont favorisé leur expression, leur créativité et leur épanouissement.

Des temps forts et festifs ont également marqué l'année, avec l'organisation de belles fêtes animées telles qu'Haloween, le Carnaval, Pâques et d'autres événements qui ont rassemblé enfants et équipes autour de temps conviviaux et joyeux.

PRÉPARONS LA RENTRÉE

Toujours soucieuse de préserver au mieux votre pouvoir d'achat, la Commune d'Apprieu a pris le parti de ne pas augmenter les tarifs des services périscolaires, même si le coût du repas, fourni par notre prestataire, a augmenté.

À titre informatif, le coût d'une heure de garderie est de 6,03 € et celui de la pause méridienne est de 10,37 €, comprenant le repas à 2,95 € (prix calculé sur l'année précédente).

Toujours dans l'optique d'être le plus équitable, le tarif du repas apporté ne sera plus unique mais soumis au quotient familial :

	< 500	501 à 750	751 à 1000	1001 à 1250	1251 à 1500	1501 à 1750	1751 à 2000	2001 à 2250	2251 à 2500	> 2501
Familles d'Apprieu	1,89 €	2,09 €	2,17 €	2,32 €	2,52 €	2,63 €	2,80 €	3,03 €	3,23 €	3,46 €
Familles hors Apprieu	2,27 €	2,51 €	2,61 €	2,78 €	3,02 €	3,16 €	3,36 €	3,64 €	3,88 €	4,15 €

Le contrat avec notre prestataire fournissant les repas s'est terminé en cette fin d'année scolaire. Nous avons rédigé un cahier des charges, reprenant vos priorités par rapport à la constitution du repas (produits de saison, produits régionaux, produits bio et favoriser le rapport qualité/prix).

Un appel d'offres a été lancé. Trois sociétés nous ont répondu : Sodexo, SHCB et API restauration. Après une analyse rigoureuse des mémoires techniques, et selon une grille de notation (prenant en compte, entre autres, les demandes des parents et enfants), le prestataire ayant reçu la meilleure note est Sodexo. Il nous accompagnera tout au long de l'année scolaire.

LES CM1 DÉCOUVRENT LE VERCORS



Les élèves de CM1 de l'école Saint Exupéry d'Apprieu ont eu la chance de vivre un séjour scolaire sportif dans le Vercors, à Villard de Lans du mardi 10 juin au vendredi 13 juin.

Au programme : Course d'orientation/ biathlon, randonnée (Col Vert – 700m de dénivelé), spéléologie, tir à l'arc et escalade.

Il aura fallu surmonter la fatigue en fin de randonnée, la peur parfois au fond de la grotte ou en haut de la paroi ! Mais nous y sommes arrivés et étions très fiers de nous !

Cette aventure sportive n'aurait pas été possible sans la généreuse participation des familles, du Sou des écoles, de la mai-



rie et des entreprises sponsors. Merci infiniment de nous avoir permis de découvrir tous ces sports de montagne !

LA MAISON DE SANTÉ INAUGURÉE. ON POURSUIT LE TRAVAIL ENGAGÉ

C'est le 4 avril que les professionnels de santé, les entreprises et les élus ont inauguré ce nouvel équipement, indispensable à notre territoire. Déjà bien fréquentée, elle accueille 2 dentistes, 4 médecins dont une pédiatre, des infirmières, sophrologue, diététicienne, kinés...

Fruit d'un long travail débuté en 2019 (dépôt du permis de construire), elle a ouvert ses portes en octobre 2024. Un projet qui ne résoudra pas instantanément le manque de médecins sur le territoire mais qui permet d'accompagner la collaboration entre les professionnels et surtout faciliter, favoriser l'installation de jeunes médecins en recherche de collaboration. La maison de santé était un outil indispensable à créer pour répondre aux nouveaux enjeux de ces professions. Le travail en proximité permet de mieux partager les frais, les organisations du travail et surtout de mieux accompagner les patients. Notre action n'est, pour autant, pas terminée car à ce jour les locaux sont quasiment complets. Trouver de nouvelles capacités d'accueil permettra d'assurer le développement du service médical aux habitants. Malgré la tension, notre territoire n'est pas classé en désert médical.





JOURNÉE GUSTATIVE DU 17 MAI



goûter des aliments et des boissons en famille. Avec l'atelier de cuisine de Chayada enfants et adultes ont pu confectionner des rouleaux de printemps. Avec l'atelier artistique les visiteurs ont pu créer des portraits avec des fruits et légumes. Ces activités ont été appréciées autant par les visiteurs que par les bénévoles qui ont organisé cette journée. Les retours des participants ont été très positifs avec une belle organisation et un accueil enjoué. Seul bémol, nous aurions aimé avoir plus de visiteurs...

Nous vous invitons à venir à notre prochain spectacle ouvert à tout public le samedi 4 octobre avec la Compagnie des Colporteurs de Rêves et leur spectacle « Boulevard Boulegant ». Cette compagnie est déjà venue il y a quelques années et a été très appréciée.



LES ACTIONS DE LA SAISON 2024 2025

Tout au long de cette saison, l'équipe des bénévoles (une vingtaine) a œuvré pour faire vivre la médiathèque.

Lors des accueils scolaires du lundi matin, elles ont reçu, à trois reprises en moyenne, chacune des 15 classes de la commune. Cela représente environ 45 heures d'accueil pendant l'année scolaire. Pendant cette heure, les enfants peuvent bénéficier d'un temps de lecture et du prêt de livres.

Les bénévoles étaient présentes également lors de l'accueil des tout-petits avec les Racontines de Marie-Ange et Marie-Laure et le Relais Petite Enfance de la Communauté de Commune. Concernant les Racontines, Marie-Ange et Marie-Laure apprécient l'attirance et l'intérêt des enfants pour les histoires. Au fil des séances, les enfants prennent leurs habitudes et aiment partager ces moments avec d'autres enfants. Pour cela, elles souhaitent poursuivre à la rentrée.

Les bénévoles ont assuré les permanences pour que les habitants aient accès à la lecture. Le groupe animation vous a aussi offert des spectacles et des moments de rencontres.

Nous saluons leur engagement et les remercions vivement.

OUVERTURES ET FERMETURES D'ÉTÉ

À partir du 7 juillet ouverture uniquement :

- Mercredi de 15h à 17h45
- Samedi de 10h à 12h

Fermeture complète du samedi 2 au mercredi 27 août inclus pour un mois de pause bien mérité par toutes les bénévoles qui donnent de leur temps. Merci à elles !

Réouverture samedi 30 août



Art'prieu



L'OCÉAN AU CŒUR DE L'EXPOSITION PARTICIPATIVE



Cette année, le thème de notre exposition a été choisi en corrélation avec la conférence des Nations Unies et les réflexions environnementales.

Il vous a largement inspirés puisque nous avons récolté une soixantaine d'œuvres, produites par une trentaine de créateurs. Une vraie réussite et une grande diversité ! Merci d'avoir partagé votre vision de l'immensité bleue.

Le vernissage a fait salle comble et nous avons organisé un vote pour désigner les 6 œuvres les plus appréciées. Le choix du public s'est porté sur les toiles 17, 25 et 28 en mairie et L, O et Q à la médiathèque. Elles ont été réalisées par Anne-Marie Silvestre, Elisabeth Fernet, Marie-Anna Rivoire et les enfants du périscolaire, avec l'aide précieuse d'Anne-Laure Bertrand.

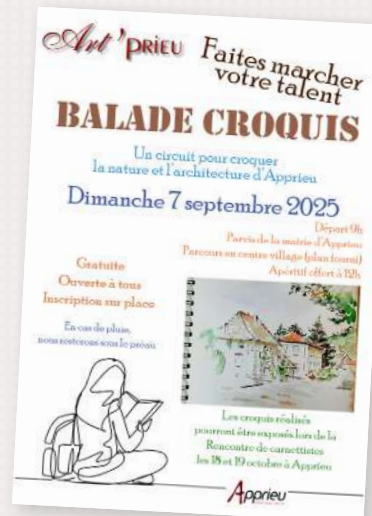
Bravo aux artistes pour leurs belles œuvres.

Nous remercions celles et ceux qui ont participé. Nous renouvellerons ce vote lors des prochaines expositions. Vous pouvez découvrir cette belle exposition jusqu'au 2 septembre dans la salle du conseil et à la médiathèque aux heures d'ouverture (voir p 2). Attention toutefois, la médiathèque est fermée au mois d'août.

LA RENCONTRE DE CARNETTISTES FÊTE SES 5 ANS

Nous vous préparons un joli programme pour notre 5^e Rencontre de carnetistes des samedi 18 et dimanche 19 octobre 2025.

Vous pourrez redécouvrir quelques artistes présents l'année dernière et en découvrir de nouveaux, chacun avec leurs sensibilités et de nouvelles destinations. Le voyage est aux portes d'Apprieu ! N'hésitez pas à franchir les portes de la salle des Forgerons pour vous évader vers d'autres horizons.



LES ATELIERS ARTISTIQUES RENOUVELÉS ET EXPOSÉS

Nous avons lancé cette année des ateliers ouverts aux amateurs d'activités artistiques souhaitant se lancer ou se perfectionner.

Les ateliers de Nelly, Anne-Laure et Patrice, membres d'Art'prieu abordent des techniques différentes et les élèves y ont trouvé leur bonheur.

La saison s'est déroulée dans la bonne humeur. Les conseils prodigués par les encadrants ont permis aux participants de progresser. Certains de ces élèves ont d'ailleurs pris part à l'exposition participative.

Nelly se concentre sur l'apprentissage du dessin. Elle explique : « Une première année à Apprieu qui m'a apporté beaucoup de satisfactions et de plaisirs partagés. Des élèves motivés et assidus, à refaire donc. »

Anne-Laure a accueilli des enfants et des adultes pour les emmener vers l'aquarelle. Elle commente : « Avec l'aquarelle, mes élèves viennent chercher ces moments de transport unique, où se mêlent lâcher-prise et expérimentation. C'est une danse attractive et envoiement, où l'eau, les pigments et le geste s'unissent pour créer. »

Patrice a fait travailler ses élèves sur les techniques de peinture à l'huile, à l'acrylique... Pour lui : « C'est très agréable de pouvoir partager bénévolement dans la bonne humeur et dans une bonne ambiance son savoir-faire. »



Les ateliers sont reconduits à la rentrée. Vous souhaitez vous inscrire ? Venez nous rencontrer au forum des associations, le 5 septembre de 17h à 20h à l'Espace Paul Croce.

Une exposition dédiée au travail réalisé lors de ces ateliers est programmée du 4 au 30 septembre.

Vernissage le 12 septembre à 19h en mairie.





LES ACTEURS DE LA RURALITÉ D'APPRIEU

Le territoire de Bièvre Est compte plus de 52 % de surface « agricole utile » avec des profils divers. Acteurs de la ruralité, voici les portraits d'agriculteurs qui ont souhaité nous parler de leurs activités sur Apprieu.

PATRICK GILLET - FERME DE LA CROIX NOYER - LA CONTAMINE

Je produis des céréales pour fabriquer de la farine pour la consommation humaine et animale, des semences pour l'affouragement, l'engazonnement et pour la multiplication de semences. Je produis également du maïs pour la production d'amidon. J'ai aussi des troupeaux de vaches Charolaises et Aubrac destinées à la production de viande. Des génisses montent l'été à l'alpage de l'Alpe du Grand Serre. Mon exploitation est qualifiée Haute Valeur Environnementale et est équipée de panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité.



ÉRIC PETTI - FERME DU GRAND CHAMP - LA CONTAMINE



Je suis agriculteur depuis l'âge de 12 ans, mon père et mon grand-père étaient aussi agriculteurs. J'ai des troupeaux de vaches Prim'Holstein et Montbéliarde destinées à la production de lait pour une coopérative. Des génisses montent à l'alpage des Gentianes à la Sure pendant l'été. Je produis des céréales et de l'herbe pour les vaches, et je suis membre de Méthanisère. Je produis également de l'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques.

FLORIAN REYNAUD DULAURIER FERME DE PLAMBOIS

J'ai repris l'exploitation de mon père en 2009. Je produis des semences céréalières à destination des prochaines cultures d'agriculteurs, des semences de graminées pour la production de gazon et pour l'élevage. Je cultive aussi du blé meunier pour faire de la farine, des maïs pour fabriquer de l'amidon ainsi que des noix avec l'Appellation d'Origine Protégée de Grenoble. J'ai également en pension des génisses, taureaux et taurillons. En parallèle de mon activité, je suis salarié au contrôle laitier et membre de Méthanisère. Vente en direct : noix et huile de noix



LIONEL TERMOZ-BAJAT FERME DES AMARYLLIS

J'ai 43 ans, je suis marié avec Julie et j'ai 2 garçons Thomas et Alexis. J'ai repris l'exploitation de mon père en 2003, originaire d'Apprieu. Sur mon exploitation en agriculture biologique, je fais naître et j'élève des vaches Charolaises, une race à viande. Elles sont nourries dans des prairies naturelles et les génisses montent à l'alpage des Gentianes à la Grande Sure durant la période estivale. Je cultive également des céréales et des noyers. Mon bâtiment d'élevage est équipé de panneaux photovoltaïques. Je fais parti des agriculteurs associés à Méthanisère.



ALEXANDRE ET FLAVIEN UGNON CAFÉ EARL DE LA CONTAMINE



Père et fils avec un salarié, nous avons une exploitation en polyculture élevage avec un cheptel de 180 bovins de race Limousine, dont 45 sont des mères allaitantes. L'exploitation est qualifiée Haute Valeur Environnementale consistant à respecter un cahier des charges sur l'amendement minéral et les traitements phytosanitaires. Nous produisons également des céréales comme le blé pour la consommation humaine, mais aussi de l'orge et du maïs en autoconsommation pour l'alimentation du bétail, ou encore du colza et du tournesol pour les huileries, ainsi que de la fétuque pour produire du gazon. Sont aussi implantées de la luzerne et des prairies permanentes pour le pâturage et les foin, nous permettant d'être en auto-suffisance pour l'alimentation et la litière de nos animaux. Vente en direct : colis de bœuf et de veau

CHRISTOPHE ET ROMAIN UGNON CAFÉ SCEA UGNON CAFÉ

Père et fils, notre exploitation se situe sur le secteur de la Contamine.

Nous avons un troupeau d'une centaine de vaches Charolaises élevées et nourries au pré l'été, au foin l'hiver et destinées à la production de viande.

Nous produisons de la paille et du foin pour notre autonomie ainsi que des céréales en culture raisonnée pour fabriquer de la farine.

Nous assurons également un service de déneigement et d'entretien sur la commune.

Romain a également une double activité dans les travaux publics.



UN MÉTHANISEUR ET UN POINT DE VENTE LOCAL

Par ailleurs, un méthaniseur est installé sur la commune depuis 2019 : Méthanisère.

Cette unité de méthanisation regroupe 7 exploitations. Elle produit du biogaz à partir d'effluents d'élevage (fumier, lisier de bovins) et de CIVE, cultures intermédiaires à vocation énergétique.

Sa production énergétique représente 16 millions de kWh/an soit l'équivalent de la consommation d'environ 3 000 logements.

Les agriculteurs associés en récu-

pèrent un engrais écologique, le digestat.

Le GIE de la Bièvre est un groupement d'intérêts économiques permettant la mutualisation de matériels agricoles au sein de Méthanisère.

Présent sur la commune depuis 2005, le Bouquet Paysan est le point de vente de producteurs locaux pour leurs produits fermiers. On y trouve des fruits, des légumes, de la viande, du fromage et d'autres dérivés fabriqués près de chez nous.

TRAVAUX VOIRIES

1 - Chemin Neuf :



Lors de la dernière édition de la gazette, nous expliquions pourquoi le Chemin Neuf était en mauvais état : les travaux d'Enedis réalisés en période d'hiver peu propice pour ce type d'ouvrage. Vous l'aurez certainement remarqué, le Chemin Neuf a été repris au début du printemps comme prévu. Cette route, extrêmement empruntée, est de nouveau circulaire dans de meilleures conditions.

2 - Rue du Mollard :



Le 12 avril, s'est tenue une rencontre entre les élus et les habitants de la rue du Mollard. L'objectif était d'échanger sur les améliorations à apporter sur le secteur afin de réduire la vitesse, notamment pendant la période scolaire où le flot de véhicules augmente à certaines heures. Plusieurs pistes ont été évoquées et des tests seront réalisés prochainement.

3 - Croix Vanel secteur méthaniseur :

En avril, l'entreprise Colas est intervenue sur le secteur de la Croix Vanel côté méthaniseur. Il était nécessaire de consolider cette voirie très empruntée. Le busage du fossé a permis de consolider, d'élargir et de sécuriser la voirie sur ce secteur.

4 - Sainte Vierge :

Des travaux de talutage ont eu lieu. Le but est de sécuriser le secteur en supprimant au maximum le risque de chute d'arbres, de pierres et de terre. L'installation définitive des chicanes est programmée d'ici l'été.



FRELONS À PATTES JAUNES : CONDUITE À TENIR



Le frelon à pattes jaunes, autrement appelé frelon asiatique, est une espèce invasive avec un fort impact sur les insectes pollinisateurs comme les abeilles mais aussi sur la sécurité du grand public.

La commune lutte contre son expansion en achetant et installant des pièges et en participant à la destruction des nids repérés.

Une reine construit au printemps un nid primaire de petite taille.

Elle construira ensuite un nid secondaire, plus gros, qui accueillera entre 2500 et 4000 ouvrières et jusqu'à 200 futures reines, actives l'année suivante.



Ce nid secondaire se trouve souvent à la cime d'un arbre mais de plus en plus d'incidents sont enregistrés sur le grand public car ils sont parfois à hauteur d'homme (haies, toiture, souche d'arbres...)

La destruction de ces nids de frelons à pattes jaunes est prise en charge, contrairement aux autres insectes (guêpes, frelons européens...)

Si vous trouvez un nid, ne cherchez pas à le détruire par vos propres moyens. Contactez la mairie au 04 76 65 10 13 ou accueil@apprieu.fr Le référent frelon de la commune viendra constater et déclencher, si besoin, la procédure de destruction.

PROTÉGEONS NOUS DES MOUSTIQUES TIGRES

Les moustiques font leur retour et notamment le moustique tigre. Ce dernier peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya et Zika. En une piqûre, il peut les transmettre à l'homme.

Pour aider les habitants à s'en protéger, la commune met à disposition l'application mobile ZZZAPP.

Cet outil vous informe et vous guide dans des actions simples mais essentielles pour éliminer les sources d'eau stagnante, où le moustique trouve un terrain idéal pour se reproduire.

Les moustiques autochtones sont contrôlés par des traitements sur les zones marécageuses.

Le moustique tigre, lui, pose un défi plus complexe : Il se reproduit dans les jardins privés et dans de très petites quantités d'eau, parfois seulement 1 cm. Un œuf éclot en seulement 7 jours. Pour les éliminer, il faut 30 nuits consécutives avec des températures négatives. Cela rend sa gestion encore plus difficile.

Cependant, malgré sa résistance, le moustique tigre a une faiblesse : il se déplace rarement au-delà de 100 mètres de son lieu de naissance.

Pour protéger un quartier, il suffit que les habitants vident régulièrement toutes les eaux stagnantes. C'est donc une action collective et localisée qui peut réellement limiter la nuisance de cette espèce dans la durée.

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

ENSEMBLE POUR AGIR

PROTÉGEONS NOTRE ÉTÉ DES MOUSTIQUES TIGRES !

Apprieu www.apprieu.fr

Éliminez les eaux stagnantes pour empêcher leur prolifération

Parlez-en à vos proches et à vos voisins

Protégez-vous et vos proches

Rejoignez la communauté **zzzapp** pour plus de conseils

Download on the App Store

Get it on Play Store

Cette application a été conçue par des experts grenoblois en sciences comportementales et en conduite du changement. Elle permet d'engager durablement les citoyens dans cette lutte. Les communes partenaires ont déjà constaté des résultats concrets.

Pour la télécharger, flashez le QR code. Elle est gratuite.



Écocitoyenneté

UNE RÉCOLTE FRUCTUEUSE !

Samedi 5 avril, une quarantaine d'habitants se sont mobilisés pour le nettoyage de printemps, organisé par la commune d'Apprieu, en partenariat avec la CCBE. Sur cette matinée, en plus de stores extérieurs, roues de vélos, enjoliveurs, barres métalliques, ce sont une dizaine de sacs de 200 litres contenant des bouteilles en plastique qui ont été collectés et plus d'1kg de mégots soit l'équivalent de 5000 cigarettes ramassées. Tous ces déchets ont été collectés en bordures de routes, sur les parking, dans le bois... malgré les ramassages réguliers des agents communaux et initiatives citoyennes effectués le reste de l'année.

À chaque fois, cette collecte est un temps de partage, d'entraide entre habitants pour porter, remorquer parfois des dépôts lourds, encombrants, nauséabonds...

Ces collectes nous rappellent malheureusement les incivilités de certains, des mauvais réflexes... particulièrement sur le bois du Devez, la route de Lyon ou de Pierre Blanche proche de l'autoroute. Malgré tout, les enfants sont toujours présents en nombre, nous rappelant que l'éducation sur ce sujet est primordiale dès le plus jeune âge, pour le bien vivre ensemble d'aujourd'hui et de demain.

Après la récolte et un verre pour se rafraîchir, les enfants sont repartis, fiers, avec leur diplôme de « jeune citoyen », et tout le monde, malgré tout, le sourire aux lèvres ! Bravo à eux !



ANIMATIONS GRATUITES ORGANISÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG COTE MANIN-RIVIER D'APPRIEU

Dimanche 20 juillet / 9h30 - 11h30 : Éveil à la nature pour les tout-petits (0-3 ans)

Venez avec vos tout-petits pour les accompagner dans leurs premières découvertes. La nature est l'alliée parfaite pour éveiller leurs sens, développer leur motricité fine et globale et appréhender au mieux leur environnement. Public : enfants de 0 à 3 ans avec leurs parents

Dimanche 10 août 10 / 9h30 - 12h Balade rafraîchissante au fil de l'eau

En longeant le cours d'eau, venez vous ressourcer et vous rafraîchir tout en découvrant la diversité des visages de l'eau, la faune et la flore sur cet espace Tout public

Dimanche 7 septembre / 9h30 - 11h30 Eveil à la nature pour les tout-petits (0-3 ans)

Venez avec vos tout-petits pour les accompagner dans leurs premières découvertes. La nature est l'alliée parfaite pour éveiller leurs sens, développer leur motricité fine et globale et appréhender au mieux leur environnement. Public : enfants de 0 à 3 ans avec leurs parents

Animations gratuites proposées par le Département de l'Isère, sur inscription auprès de l'office de tourisme du Pays Voironnais au 04 76 93 17 60.

Parking du site fléché depuis le Rivier d'Apprieu. Prévoir vêtements et chaussures de marche

adaptés à la météo, un chapeau, une gourde, de l'anti-moustique et une paire de jumelles si vous en avez.

Informations sur : <https://www.isere.fr/rendez-vous-nature>



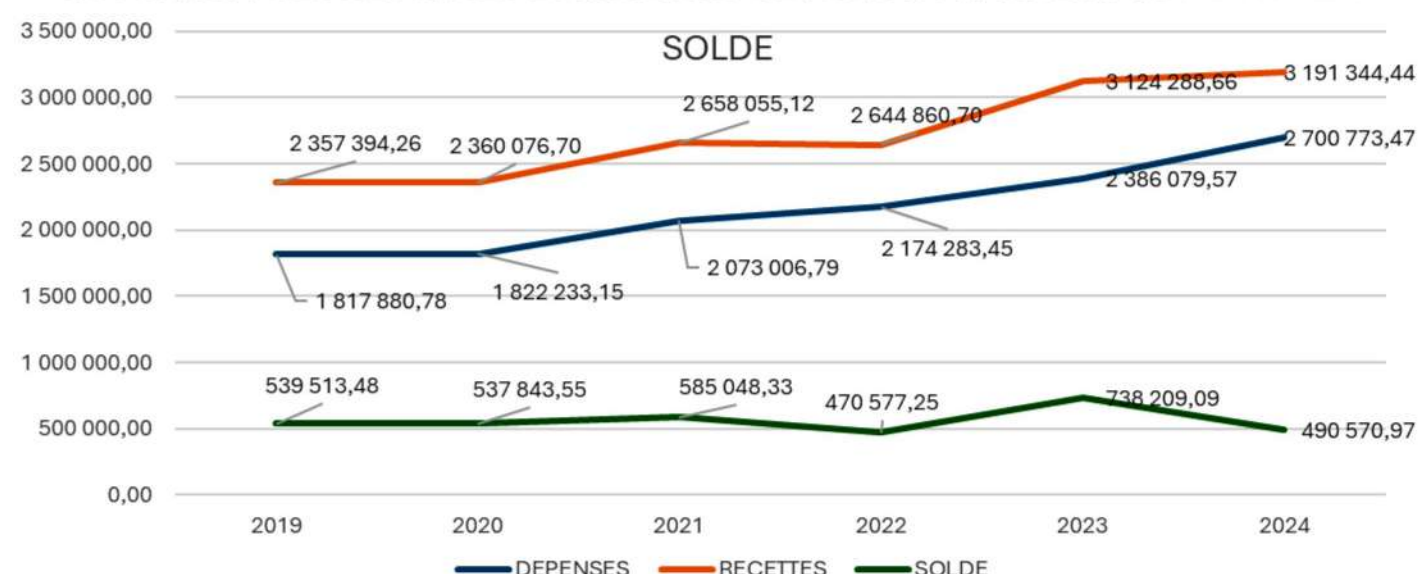
BUDGET 2025 : BUDGET DE FIN DE MANDAT TOUJOURS DANS L'ACTION !

Le Conseil municipal, lors de sa séance du jeudi 20 mars 2025, a voté le budget à l'unanimité. C'est un budget total de 5 459 339,99€, répartis comme suit : 3 300 387,06€ en fonctionnement et 2 158 952,93 € en investissement.

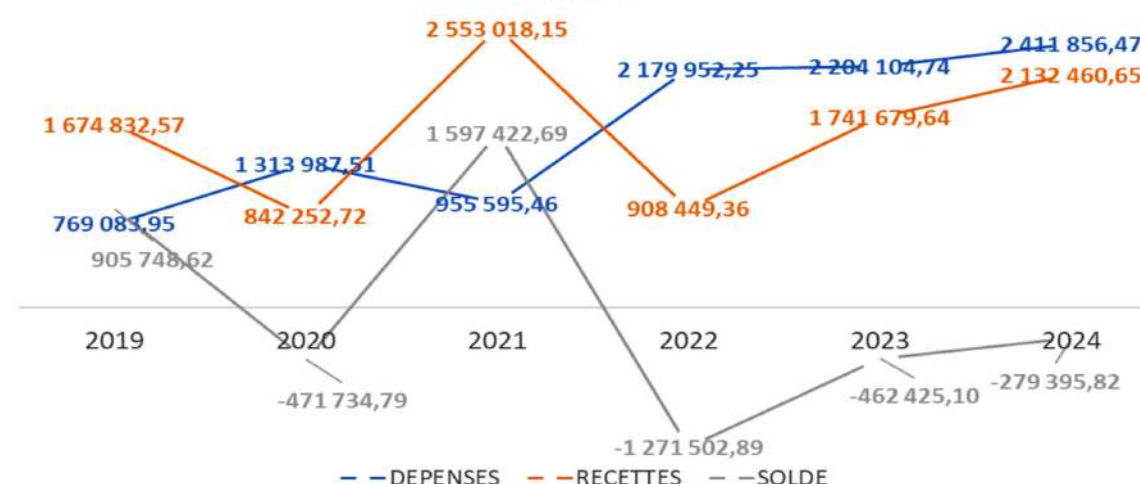
Un préalable au vote du Budget 2025 : le Débat d'Orientaion budgétaire.

La présentation du Rapport d'orientation budgétaire a été faite en Conseil municipal le jeudi 20 février 2025. Les élus ont pu prendre connaissance de l'évolution budgétaire communal en fonctionnement et investissement depuis 2019.

EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT de 2019 à 2024



EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT DE 2019 A 2024



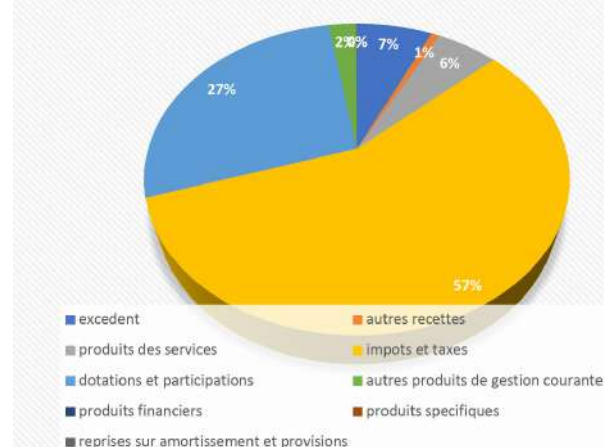
Il a été également précisé que la commune d'Apprieu maintenait son taux de désendettement aux alentours des 4 ans, considérant qu'une capacité de désendettement inférieure à 11 ans est considérée comme raisonnable. Cette information était nécessaire et ce au regard des grands investissements à soutenir dans les prochaines années : réhabilitation des ECOLES communales, pour un budget avoisinant les 10 millions d'euros.

Toujours vers une maîtrise de la fiscalité.

Les recettes de la collectivité augmentent sous l'effet de la revalorisation des bases fiscales de 1,7% contre 3,9% en 2024 et 7,10% en 2023, augmentation décidée par l'Etat. Il était important pour les élus de ne pas ajouter à ces augmentations pour le contribuable, dans un contexte économique tendu.

La commune peut également compter sur le dynamisme de sa dotation globale de fonctionnement (+5% environ) et sur des revenus non comptabilisés jusqu'alors : les loyers de la maison de santé (et ce même au regard des nouvelles charges de copropriété).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 2025



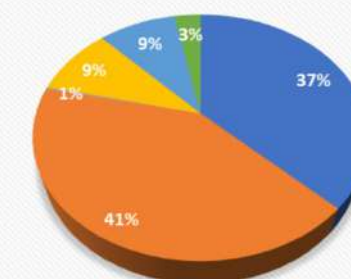
Des dépenses de fonctionnement tournées vers la maintenance des bâtiments et de la voirie

Les dépenses de personnel restent stables encore cette année. Le taux d'administration de 8 agents pour 1 000 habitants est bien loin pour la strate des communes de 3 500 habitants de 12 agents pour 1 000. La commune d'Apprieu continue de soutenir les associations via les subventions (budget de 26 000 €) et également par l'effort de maintenance des nombreux équipements communaux (budget de 86 643 €) et notamment l'école maternelle qui ne bénéficie pas encore de grands travaux comme l'école élémentaire (budget de 70 000 €). Le cimetière et ses murs sont en cours de ravalement (façade sud et mur intérieur entre le carré n°1 et le carré n°2).

Les voiries ne sont pas en reste avec un peu plus de 100 000 € pour les emplois, le busage de la Croix Vanel (11 600 €), le curage des fossés...

Les écoles vont continuer à bénéficier d'une dotation stable de 52 € par élèves pour le matériel pédagogique et de crédits supplémentaires pour financer les sorties.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2025



Le budget d'investissement 2025 pour les projets

La commune a approuvé un budget total de 2 158 952,93 €. Il comprend les projets suivants, pour ne citer qu'eux :

- le financement de la maîtrise d'œuvre pour l'école élémentaire,
- un budget pour des acquisitions essentiellement boisées et pour soutenir le programme de portage de l'EPFL,
- du mobilier et matériel pour les écoles (notamment dans le cadre du projet NEFLE de l'école maternelle),
- l'extension de l'aire sportive au complexe sportif,
- les travaux de voirie à la Croix Vanel, sur la route départementale de Charavines, sur le chemin neuf, au chemin du Goulet, sur le chemin de la Sainte Vierge,
- des études sont également financées pour avancer sur le programme de travaux à réaliser pour l'école maternelle.

Un budget annexe pour Le Rivier d'Apprieu

Les élus ont également approuvé, lors de la séance du 20 mars 2025, un budget pour le programme de lotissement communal au Rivier d'Apprieu. Le promoteur historique ne peut plus suivre le projet et la commune a donc décidé de reprendre ce sujet. Un budget de 243 400 € a été voté.



PLACES DISPONIBLES EN CRÈCHES POUR LES PLUS DE 18 MOIS



Des places sont disponibles dans les trois crèches du territoire, Bidibulles à Apprieu, les Lucioles à Renage et Pirouette à Le Grand-Lemps, à partir de septembre 2025 pour des enfants de plus de 18 mois.

Ces places sont uniquement réservées aux habitants de Bièvre Est.

Contact :

Par mail à :

petiteenfance@cc-bievre-est.fr

Par téléphone au **04 85 36 01 02**

Retrouvez la fiche de pré-inscription sur le site :

<https://www.bievre-est.fr/quotidien/petite-enfance/>

Qu'est-ce que le Relais Petite Enfance (RPE) ?

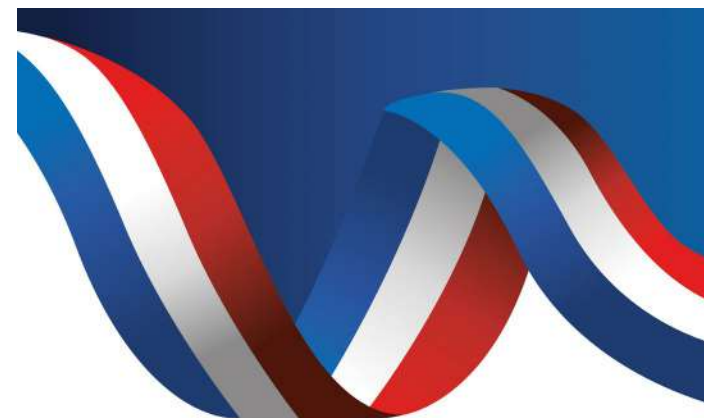
C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges de proximité, qui s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile).

Quelles sont ses missions ?

- Informer les parents sur les différents modes de garde
- Lieu de rencontre et d'échanges
- Informer les futurs parents employeurs
- Apporter un appui aux professionnels de la petite enfance

Nouvelle localisation pour les ateliers d'éveil

Les ateliers d'éveil pour les assistantes maternelles avec les enfants de 0 à 3 ans sont accueillis, depuis janvier 2025, au pôle petite enfance une matinée par semaine. L'animatrice Elisabeth Zgainski, organise des activités avec de la motricité, des projets autour de la ferme, du jardinage, de l'éveil au goût, du transvasement. Lors de ces ateliers, les enfants bénéficient de temps de comptines et de temps autour du livre.



Séance du 21 mars 2025

- Adoption de taux d'imposition communaux inchangés pour l'année 2025 (pas d'augmentation depuis 2018). Une petite augmentation sera visible sur les feuilles d'imposition en raison de la revalorisation des bases d'imposition décidées par l'Etat (+1,7%).

- Validation de la reprise anticipée des résultats du budget principal 2024 (pour les chiffres cf dossier p16-17).

- Adoption à l'unanimité du Budget Primitif 2025 en fonctionnement et investissement, tous deux équilibrés (pour les chiffres cf le dossier en p16-17).

- Attribution d'une subvention de 10 000 euros au CCAS d'Apprieu pour l'année 2025 comme en 2024. Le CCAS organise le rendez-vous annuel des aînés de la commune et développe des aides en faveur des familles et des jeunes, en apportant des aides alimentaires et à la mobilité.

- Approbation de la création d'un budget annexe dénommé « Lotissement La Soie » dans le but de retracer toutes les opérations futures relatives à la gestion en régie communale du lotissement destiné à la vente et de l'assujettir à la taxe sur la valeur ajoutée.

- Mandat est donné au Centre de Gestion de l'Isère afin de développer un contrat cadre de prestations sociales pour les agents de la commune : titres restaurant, mutuelle santé et assurance statutaire.

Séance du 17 avril 2025

- Autorisation donnée à Monsieur le maire d'interjeter appel dans l'affaire Fregata Hygiène-commune d'Apprieu (pollution de la Fure survenue en 2020). La société Fregata Hygiène a été condamnée à indemniser la Commune d'Apprieu au titre du préjudice écologique mais a fait appel de cette condamnation.

- Validation du projet de déclaration préalable et d'autorisation de travaux pour le projet de rénovation et de reprise de l'entrée de la mairie : reprise de la façade et aménagement de l'auvent.

- Fixation d'un nouveau montant d'indemnité d'occupation du logement d'urgence. Cette indemnité passe à 5 euros par jour

au 1^{er} juin afin d'uniformiser les pratiques des communes du territoire sur le prix de l'indemnité et de prendre en compte la hausse du coût de l'énergie.

- Validation du projet de déclaration préalable et d'autorisation de travaux pour le projet de division foncière des parcelles AH 145 et AH 146, sis route de Plambois (tènement ex-Couturier).

Séance du 22 mai 2025

- Désignation des jurés d'assise pour l'année 2026 par un tirage au sort de neuf noms mais seulement trois jurés seront finalement retenus par les autorités compétentes.

- Approbation de fixer à 42 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté de communes de Bièvre Est pour le mandat 2026-2032. La commune d'Apprieu aura 6 sièges.

- Avis favorable sous réserve donné sur le projet de modification n°4 du PLUi de la communauté de communes Bièvre Est.

- Autorisation donnée à Monsieur le maire de solliciter une aide du Département de l'Isère pour un montant de 24 679€ pour le projet d'extension de l'aire sportive. (cf p 6)

- Validation du projet de déclaration préalable et d'autorisation de travaux pour le projet de ravalement de façade des murs extérieur et intérieur du cimetière.

- Validation de l'Appel à projet Environnement 2025-2026 à destination des écoles de la commune d'Apprieu. Pour la cinquième année, les projets présentés seront fondés sur l'initiative de l'équipe pédagogique avec une participation active des élèves. Ils devront intégrer dans leur élaboration et leur mise en œuvre une ou plusieurs questions liées à l'environnement local. L'enveloppe globale pour l'ensemble des projets est de 2 000€.

- Approbation des tarifs des accueils maternel et élémentaire périscolaires ainsi que des tarifs des restaurants scolaires pour l'année scolaire 2025-2026. Il a été décidé de maintenir les mêmes tarifs que pour l'année dernière.

- Approbation du règlement des services périscolaires pour l'année scolaire 2025-2026.

- Validation du PEdT (Projet Éducatif de Territoire) 2025-2027. L'objectif est de prendre en compte les différents temps de la semaine de l'enfant, et d'articuler l'action des différents acteurs éducatifs : parents, équipe éducative de l'école, équipe éducative des temps péri et extra scolaires.



JEAN RICCARDI NOUS A QUITTÉS

Homme d'engagement et Grand père investi



Originaire de Colombe, Jean Riccardi s'est installé sur la commune d'Apprieu quand il était jeune. Domicilié d'abord à la Robertière, il a fait construire au Jacquin au début des années soixante et y a passé le reste de sa vie, entouré de ses proches. Il a travaillé en entreprise, pour la commune d'Apprieu puis chez Arjomari où il a passé l'essentiel de sa carrière comme contremaître.

Parallèlement à cette fonction, il a travaillé pour une compagnie d'assurances de La Côte Saint André pour laquelle il faisait quelques contrats d'assurances auprès des particuliers.

Ses passions étaient la pêche et le jardinage. Ces dernières années, il prenait plaisir à aller pêcher avec son petit-fils. Côté jardinage, il aimait faire son jardin, s'occuper de ses fleurs et de ses arbres. Il appréciait sa vie à Apprieu et était proche de ses enfants et petits-enfants. Son fils et son petit-fils se sont d'ailleurs installés près de chez lui.

Il est aussi important de parler de son engagement dans la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie). Ayant effectué son service militaire pendant la guerre d'Algérie, il a été appelé pour y participer.

Grièvement blessé sous l'uniforme, il en a gardé un handicap.

Homme de conviction, il a par la suite créé le comité de la FNACA sur la commune d'Apprieu au sein duquel il est toujours resté actif. Attaché aux commémorations, il n'en manquait pas une et a été porte-drapeau pendant de nombreuses années. Il a également reçu plusieurs décorations : il a été fait Officier de la Légion d'Honneur, a reçu la médaille militaire et également la croix valeur militaire avec palme.

Jean Riccardi dit « Jeannot » est décédé le 7 avril 2025 à l'aube de ses 91 ans. Son choix a été de faire don de son corps à la faculté de médecine de La Tronche.



C'ÉTAIT LE 27 AVRIL !



Ubaka les motards du cœur ont donné conseils et soutien contre le harcèlement scolaire



Les vélos rigolos de Ziganime et leurs clowns cascadeurs nous ont bien fait rire avec leurs drôles de 2 (ou plus, ou moins) roues



Les véhicules anciens ont ravi les fans de belle mécanique



Visiteurs et bénévoles ont partagé une super journée festive



Au service, au barbecue et à la buvette, les bénévoles ont accueilli et régalié les visiteurs



La Musique des Terres-Froides a animé le temps du repas avec des morceaux joyeux et parfois surprenants



Les enfants ont bondi toute la journée sur les 2 jeux gonflables



Fabien et ses champignons ont fait saliver les gourmets



Carole vous a initiés à la vannerie



La Team Galapiat a présenté son travail et amusé ceux qui ont changé la roue de la voiture de course

LE 13 JUILLET SERA EXPLO-FEST-IF

Dimanche 13 juillet dès 18h, le complexe sportif vous accueille pour une soirée festive d'été.

Le repas, préparé par le CDF (lasagnes, salade et part de tarte, pour 13 €) sera servi à partir de 19h. Toute la soirée, vous pourrez aussi déguster hot-dogs à 3€ et frites à 2€.

À 22h30, le ciel s'illuminera de bleu, de rouge, de jaune, de vert... en de multiples badaboum pour vous faire rêver en musiques connues que vous pourrez découvrir en direct.

Le bal, animé par DJ Maxence, terminera la soirée en beauté.

La buvette fermera à 2h du matin.

Pour réserver votre repas, et gagner du temps en ne passant pas à la caisse, rdv sur Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-d-apprieu/evenements/feu-du-13-juillet-2025> ou en scannant le QR Code.



LE CDF GARDE LE CAP

Après le 13 juillet, les festivités continuent grâce au comité des fêtes.

Le 12 octobre, c'est le weekend de la fête d'automne. Vogue, châtaignes au feu de bois, diots et frites, marché de producteurs et créateurs vous attendent cette année encore.

Le 6 décembre, on termine l'année en solidarité et en fun avec la journée Téléthon. Le programme est encore en préparation et arrivera bientôt.

Suivez-nous sur Illiwap, Facebook et Instagram pour plus d'infos.



JESS ET WEST EN CONCERT

Le 20 septembre, le CDF innove. Jess&West viennent électriser l'Envol avec leur musique et leur énergie.

Les jumeaux rockeurs commentent :

« Vous retrouverez dans ce spectacle toute l'essence des années 70 et 80.

Des vidéos projetées retracent le parcours de chaque artiste marquant ainsi les changements des actes. Des publicités cultes de cette époque s'ajoutent à cette projection créant ainsi une touche de nostalgie et d'humour.

Le spectacle se conclut par nos compositions originales démontrant l'influence que ces artistes ont eu sur notre musique.

Histo' Rock peut proposer différentes versions en changeant les artistes ou en élaborant un thème particulier. »

Le spectacle commence à 20h30. Vous pourrez profiter de la buvette et restauration.

Réservation sur place ou sur ou sur Helloasso (lien à venir sur nos pages) : 18€ par personne.

Buvette et restauration toute la soirée.



QUELLE MISSION CE SERA POUR VOUS ?

Envie de participer à faire de la fête d'automne, du Téléthon, ou de nos autres fêtes une réussite ? Venez nous rejoindre !

Nous avons besoin de bras, de jambes, de têtes, de sourires... pour accueillir exposants et visiteurs.

À la buvette, on rencontre du monde, on sert des boissons, on fait du calcul mental. C'est physique mais très sympa.

Côté service des repas, il faut accueillir les affamés, préparer les châtaignes, les diots et les plats selon les choix et les servir, donner des couverts, un plateau, les aider à trier leurs déchets, débarrasser les tables... un travail polyvalent, digne d'un restaurateur engagé.

Les exposants arrivent souvent tôt. Il faut les installer, leur fournir une rallonge, une table, une grille... et puis un petit café aussi, car la convivialité c'est essentiel.

Bien sûr, il faut également des bras le matin pour installer, le soir pour ranger. Deux moments conviviaux qu'on aime partager, autour de viennoiseries, café, ou casse-croûte du soir.

Toutes ces missions sont essentielles pour le bon déroulement de nos fêtes. Elles peuvent durer toute la journée, ou seulement 2h, selon vos disponibilités. Et bien sûr, pour vous remercier, on vous offre repas et boissons. C'est la moindre des choses.

Vous pouvez contacter Blandine, notre présidente, au 06 83 49 81 54 pour plus d'informations.



Juillet et août, c'est la période estivale. Tout l'été, nous continuerons de proposer à nos adhérents nos activités de course et de marche rapide à des horaires adaptés en fonction de la température.

Les inscriptions pour la nouvelle saison 2025-2026 seront possibles après le forum des associations d'Apprieu début septembre.

Nous reconduisons nos 3 activités de course à pied, de marche rapide et de randonnée. N'hésitez pas à nous contacter par mail (chaudlespattes@gmail.com) ou à nous rencontrer lors de nos entraînements ou au forum.

Comme tous les ans, notre incontournable Salon des vins et de la gastronomie aura lieu les 15 et 16 novembre 2025 à l'espace Paul Croce. Vous retrouverez vos producteurs habituels et quelques nouveautés gustatives pour vous surprendre.

De nombreuses informations sur notre site : www.chaudlespattes.fr et notre page Facebook : [chaudlespattes](https://www.facebook.com/chaudlespattes)



Le Judo Club d'Apprieu a terminé cette saison post JO en pleine forme.

Des débuts de vocation sont nés et pour beaucoup l'envie de poursuivre dans notre sport.

Le Judo c'est apprendre et maîtriser un geste technique, développer des qualités morales telles que le courage, la sincérité, le contrôle de soi et le respect.

Le vendredi 13 Juin au Dojo d'Apprieu, nos 88 judokas, âgés de 4 à 14 ans, se sont retrouvés lors de la traditionnelle remise des ceintures de fin d'année.

Tous étaient fiers! Nos débutants ont reçu leur premier grade.

Grâce à notre entente avec le Judo Club de Colombe, nous vous proposons des créneaux les lundis/mercredis à Colombe et les mercredis/vendredis au gymnase de l'Envol d'Apprieu.

Chaque nouveau pratiquant pourra faire 2 séances découvertes afin de confirmer son envie.

Christian et Aurélie vous accueillent dès la rentrée au forum des associations ou par téléphone : 06 26 82 29 03 / 06 59 00 98 09 apprieujudoclub@gmail.com



ENCORE UNE ANNÉE MUSICALE QUI SE TERMINE POUR LA MDTF !

L'école de musique se porte très bien avec ses cours d'instruments à vent et percussions, sa classe d'éveil musical et de formation musicale.

La Banda « Débandade » a encore cumulé les animations festives durant cette saison riche en événements : carnaval, match de basket, fête de la Rosière, foire aux chèvres... L'orchestre d'harmonie, après ses concerts celtiques en compagnie de ses amis musiciens de l'Echo d'Echirolles et du Bagad des Sonneurs de Grenoble, planche déjà sur son nouveau programme qui vous sera présenté lors du prochain concert de décembre. Retrouvez toute l'équipe musicale dès la rentrée, lors des forums des associations à Apprieu et Le Grand-Lemps !



LA FABRIQUE CITOYENNE



COWORKING POUR LES TÉLÉTRAVAILLEURS

Un nouvel espace de coworking vient d'ouvrir ses portes, et c'est une bonne nouvelle pour les travailleurs d'aujourd'hui !

Mais à quoi sert un coworking ?

Ces lieux partagés offrent un environnement professionnel flexible, ici, équipé de deux espaces complémentaires, d'un projecteur, d'une imprimante laser, d'une cuisine avec micro-ondes et machine à café, permettant à chacun de travailler dans un cadre confortable. Fini l'isolement du télétravail ou les distractions de la maison. Vous pouvez, sur une paire d'heures ou sur la journée venir y travailler !

Destiné aux freelances, entrepreneurs, startups, mais aussi aux salariés en télétravail ou aux étudiants, le coworking s'adresse à tous ceux qui cherchent un équilibre entre flexibilité et productivité. C'est un lieu d'échange entre professionnels de secteurs différents, où naissent collaborations et idées novatrices.

Adopter le coworking, c'est embrasser une nouvelle façon de travailler, plus humaine et dynamique !

Conditions d'utilisation : s'adresser à La Fabrique : cowork.lfcbe@gmail.com



YACA, DÉPART



Depuis 2018, l'association YACA répond à l'appel de la Journée Internationale du Yoga en proposant des animations. Une découverte de la danse Bollywood par Amanda, originaire de Goa en Inde, a ravi tous les participants.

L'édition 2025 a été particulière et remplie d'émotions. Les élèves se sont retrouvés autour de Anne Zanardi, enseignante dans l'association depuis le début de YACA en 2011. En effet, Anne souhaite réduire son activité et arrête ses cours sur la commune. Nous la remercions pour toutes ces années et nous lui souhaitons une bonne continuation.

Un nouveau professeur arrivera à la rentrée pour assurer ses cours. Les autres créneaux sont toujours proposés par Sophie.

Les préinscriptions sont ouvertes à partir de mi-août par téléphone ou mail avec toujours un cours d'essai offert.

Venez nous rendre visite le vendredi 5 septembre au forum des associations.

Association YACA, 06-28-13-17-77, yogapprieu@gmail.com

REJOIGNEZ
LE LCA FOOT 38 !

La saison de championnat vient à peine de s'achever qu'il s'agit déjà pour le bureau de préparer la prochaine.

Nous avons pour ambition de **pour-suivre le développement de notre association** autour des valeurs jeu, esprit d'équipe, compétition, performance ... et de **créer une équipe féminine U14/U18**.

Aussi le club recherche-t-il des joueurs/joueuses toutes catégories

confondues afin de compléter ses effectifs, ainsi que **2 ou 3 éducateurs et de nouveaux membres actifs**.

Avant de nous rejoindre, retrouvez-nous lors de notre vide-grenier, dimanche 6 juillet à la Grange, ou dimanche 31 août à Apprieu à l'occasion du **challenge Jean-Louis Ferrer** ou à toute heure sur www.lca-foot38.fr

Vive le LCA, vive le Foot !



Cette année a encore été bien remplie, sur le plan sportif comme humain pour le VBCA. Notre club continue de grandir grâce à une belle dynamique, axée sur la formation des plus jeunes qui ont été nombreux à nous rejoindre. Au cours de cette saison, nous avons organisé plusieurs tournois et compétitions pour les jeunes, dont la finale régionale que nous avons eu la fierté d'accueillir. Grâce à cet engagement, le VBCA se classe deuxième club receveur de compétitions jeunes du département.

De plus, nous avons également accueilli une formation d'entraîneur régional, car le volley ne se résume pas au terrain : former, transmettre et faire grandir nos jeunes dans un cadre sain sont une de nos priorités.

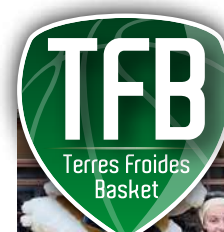
C'est dans cet esprit que les Smashy, organisés avec les écoles primaires publiques et privées, ont une nouvelle fois permis aux plus jeunes de découvrir le volley dans une ambiance ludique et conviviale.

Cette saison, nos jeunes ont brillé avec le titre de champions d'Isère M11, des parti-

cipations en Coupe de France et de nombreux podiums. Chez les adultes, l'équipe senior homme se maintient en région, portée par un public fidèle malgré une fin de saison difficile. L'équipe senior femme joue la montée en région la saison prochaine. Nos équipes loisirs, quant à elles, continuent de se retrouver dans une ambiance détendue et conviviale, à l'image de l'état d'esprit de notre club.

Si vous souhaitez pratiquer une activité sportive, faire de la compétition ou simplement vous amuser, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter.

Site web : www.volley-apprieu.fr
Instagram : [vbcapprieu](https://www.instagram.com/vbcapprieu)



TFB BRILLE



Une pluie de titres pour TFB ! Les U18 filles sont championnes de l'Isère et remportent la Coupe de l'Isère, les U18 garçons sont champions Auvergne Rhône Alpes R3, et les U15 filles gagnent la Coupe de l'Isère.

Pour les seniors garçons 1, la descente est actée sauf s'ils sont repêchés. Même punition pour l'équipe 2. Par contre, les seniors filles ont brillamment assuré leur maintien et montent en Région.

Maintenant, le travail consiste à préparer la prochaine saison. C'est très important pour être prêts en septembre.

Les 24 et 25 mai, le tournoi annuel a été un succès avec beaucoup d'équipes présentes et une superbe ambiance.

Le 29 mai, les jeunes pousses de TFB étaient au rassemblement de mini-basket organisé par le Comité de l'Isère. Un franc succès pour les 500 basketteurs de l'Isère présents. Nos jeunes basketteurs ont passé une superbe journée.

Facebook : [Terres Froides Basket](https://www.facebook.com/TerresFroidesBasket)
Instagram : [tfb_38](https://www.instagram.com/tfb_38)
TikTok : [terresfroidesbasket](https://www.tiktok.com/@terresfroidesbasket)
Site web : terresfroidesbasket.com
ou Roman TOMATIS 07 77 33 61 34

L'ADMR CONTINUE
SUR SA LANCÉE

L'ADMR Apprieu/St Blaise du Buis a tenu son assemblée générale en présence de Pierre-François Dumas, directeur de l'ADMR en Isère. Brigitte Laurent, la présidente, a dressé un bilan 2024 positif qui laisse présager une belle année 2025. Parmi les projets de l'association, un travail sur la qualité et la gestion. Le recrutement et la formation des salariés est également une priorité. Les aides à domicile et auxiliaires de vie suivront notamment des sessions d'information sur la qualité de vie au travail et les pratiques professionnelles. Des mises à

jour de connaissances réclamées par les salariés, qui aiment partager et faire évoluer leurs habitudes. Un partenariat est en cours de finalisation avec Innovadom, qui propose des équipements et des solutions pour mieux vivre chez soi. Plusieurs animations sont prévues. Pour les bénéficiaires, comme pour les salariés et les bénévoles : après-midi chansons, repas partagé, repas de Noël, participation aux forums des associations ou aux fêtes locales.

ATELIER D'ANLOR :
INITIATION CROQUIS
SUR LE VIF !

Avec l'Atelier d'ANLOR, au cœur du défilé de vieilles voitures, qui a eu lieu le 27 avril dernier, l'atelier carnet de voyage a initié petits et grands au plaisir du croquis sur le vif.

Accompagnés pas à pas, les participants ont appris à saisir l'instant : l'élégance d'une auto, composition de page, détails et couleurs.

Une approche simple et conviviale pour créer des souvenirs personnels et uniques, bien au-delà de la photo. L'art de croquer l'éphémère à portée de main !

Infos :
atelierdanlor38@gmail.com
06 10 70 62 98





CEINTURES ET DAN POUR LES KARATÉKAS

Le club a organisé ses passages de ceintures. Tous les candidats ont brillamment validé leur grade, récompensés pour leur assiduité et leur progrès technique.

Ont obtenu leur ceinture : jaune pour Mélanie Batrel, orange pour Richard Ducreux, verte pour Rémi Abbal et Jean-Christophe Husak, noire 1 dan pour Pierro Mercone et Brice Poreau. Au niveau départemental, Jérôme Bayle a obtenu son deuxième dan et Marie Lepagnol a réussi son troisième dan. Le club adresse ses félicitations à l'ensemble des karatékas pour leur engagement et leur réussite.

Retrouvez-nous vendredi 5 septembre à 17h pour le forum des associations à Apprieu.

La reprise des cours est prévue lundi 8 septembre à partir de 18h.



SANG PLUS ATTENDRE, DEVENEZ DONNEUR !



Le 28 avril, 85 super-héros du quotidien ont donné... avec un grand cœur ! 9 nouveaux courageux ont rejoint la team des donneurs solidaires.

Merci pour ce geste d'amour et d'espoir – les malades vous disent un grand MERCI !!!

Donner son sang, c'est sauver des vies. Chaque don peut aider jusqu'à 3 personnes. Les besoins sont constants, notamment pour les urgences, les opérations ou les maladies chroniques. Un petit geste pour vous, une immense chance pour d'autres !

Mobilisez-vous, prenez RDV et partagez la vie les lundis 29 septembre et 24 novembre à la Grange Buissière de 16h à 19h30 : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>



Une équipe motivée vous accueille à sang pour cent avec vos enfants ! Et pour donner votre plasma, rdv à la maison du don de l'EFS, à côté du CHU de la Tronche.

Amicalement, Roland RIOUX.

LE FORUM POUR LES ASSOCIATIONS ET LEURS MEMBRES

Vendredi 5 septembre, les bénévoles des associations seront au complexe sportif de 17h à 20h.

Nos associations sont nombreuses et leurs activités diversifiées. Elles sont gérées par des bénévoles passionnés et impliqués. Leur travail est essentiel à la bonne marche des activités toute l'année, mais aussi des manifestations plus ponctuelles.

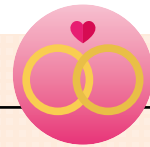
En vous inscrivant lors du forum, n'hésitez pas à proposer votre aide et à rejoindre les bénévoles.

Vous pourrez retrouver la liste et les contacts dans le guide des associations, disponible cet été dans les commerces et à l'accueil de la mairie, et bien sûr sur le site de la mairie : <https://www.apprieu.fr/vie-quotidienne/annuaire-des-associations/>



NAISSANCES

PERRIN Clément : 12 mars 2025
BITH Mélyo : 18 mars 2025
FABRE Mahina : 5 mai 2025
AIESI Soélia : 17 mai 2025



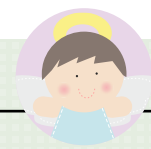
PACS

LEMOINE Johanna et BONVALLET Lucie : 23 avril 2025
REYNAUD Jean-Baptiste et DIAZ Marie : 14 juin 2025
BOGNANNI Stella et PHOUNTOUCOS Alexis : 21 juin 2025



ILS NOUS ONT QUITTÉS

UGNON-CAFÉ Geneviève : 18 février 2025



BAPTÊME

GILLIN PESENTI Erwan : 22 mars 2025
GILLIN PESENTI Théo : 22 mars 2025
RIGGI Léon : 30 mai 2025
RIGGI Lison : 30 mai 2025



MARIAGE

GILLIN Loïc et PESENTI Sabrina : 22 mars 2025
GHEZAL Ali et CLEYET-MOLLARD Magali : 3 mai 2025
DUARTE ANTUNES Eliseu et MATHIS Natacha : 7 juin 2025
ADNET Nicolas et GUDET Séverine : 14 juin 2025
FRISON Michaël et DECERIER Laure : 21 juin 2025



JUILLET

6	Amicale du Rivier	Repas champêtre - 12h/19h	Ancienne école du Rivier
8	Bièvre Loisirs	Repas adhérents - 12h/17h30	Tisserands Grange Buissière
13	Comité des Fêtes	Feu d'artifice repas et bal - 18h/2h	L'Espace Paul Croce
20	Département de l'Isère	Animation gratuite : éveil à la nature pour les tout-petits (0 à 3 ans) - 9h30/11h30	Espace naturel sensible de l'étang Côte Manin au Rivier d'Apprieu

AOÛT

10	Département de l'Isère	Animation gratuite : balade rafraîchissante au fil de l'eau - 9h30/12h	Espace naturel sensible de l'étang Côte Manin au Rivier d'Apprieu
23	Boule joyeuse	Challenge Ronron - Journée	Boulodrome Daniel Termoz-Masson
25	OFB	Session de formation - 9h/13h30	Ancienne école du Rivier
25 au 29	Terres Froides Basket	Stage - 8h30/17h30	L'Envol
30	Terres Froides Basket	Gala - 8h/17h30	L'Envol
30	Terres Froides Basket	Match de gala - 18h/23h	L'Envol
31	Terres Froides Basket	Matches de préparation - 8h/19h30	L'Envol



AGENDA

AOÛT (SUITE)

31	Amicale du Rivier	Repas champêtre - 12h/19h	Ancienne école du Rivier
31	L.C.A Foot 38	Tournoi de foot en marchant (sponsors et associations locales) et pose d'une plaque sur les vestiaires par la mairie - 8h/23h	L'Espace Paul Croce

SEPTEMBRE

5	Municipalité d'Apprieu	Forum des associations - 17h/20h	L'Espace Paul Croce
7	Art'prieu	Balade croquis 9h/12h	Parvis de la mairie
7	La Fabrique Citoyenne Bièvre Est	Pucier de recyclage - 8h/23h	L'Espace Paul Croce
7	Département de l'Isère	Animation gratuite : éveil à la nature pour les tout-petits (0 à 3 ans) - 9h30/11h30	Espace naturel sensible de l'étang Côte Manin au Rivier d'Apprieu
12	Art'prieu	Vernissage de l'exposition des élèves - 19h	Mairie
20	Comité des Fêtes	Concert Jess&West - 18h/23h	L'Envol
24	A.D.M.R Apprieu/St Blaise	Chansons pour les bénéficiaires - Après-midi	Ancienne école du Rivier
24	Municipalité d'Apprieu	Réunion publique mutuelle Entrenous - 18h	Salle des fêtes
27	Municipalité d'Apprieu	Journée prévention 2025 - 14h/18h	L'Espace Paul Croce
27	Le Monde De Kevin	Loto 2025 - 18h/minuit	Forgerons Grange Buissière
29	Amicale Des Donneurs De Sang Bénévoles	Collecte - 16h/19h30	Tisserands Grange Buissière

OCTOBRE

4	Médiathèque La Sirène	Spectacle Les Colporteurs de Rêves - 17h30	Salle des Fêtes
5	Volley Ball Club Apprieu	Tournoi Croq - 8h30/23h	L'Envol
11	Boule Joyeuse	Challenge communal - 8h/21h	Boulodrome Daniel Termoz-Masson/Club House
11	Comité des Fêtes	Vogue - 14h/minuit	Place Buissière
12	Comité des Fêtes	Fête d'automne - 10h à 17h	Place Buissière
18 et 19	Art'prieu	Rencontre de carnettistes 2025 - 10h/18h	La Grange Buissière et médiathèque La Sirène
20 au 24	L.C.A Foot 38	Stage - 8h30/18h	Complexe sportif
25	Baobab De Pagouda France	Soirée dansante - 19h/minuit	Forgerons Grange Buissière
20 au 24	Terres Froides Basket	Stage - 8h30/17h30	L'Envol
27 au 31	Volley Ball Club Apprieu	Stage - 8h30/18h	L'Envol

Merci de respecter les gestes barrières en présence de personnes fragilisées ou immunodéprimées.

LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat** / Suivi administratif : **Malorie Jouffray**

Impression : **Imprimerie Ruggin** - Tirage à 1850 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : **Mairie d'Apprieu** - Site internet : **www.apprieu.fr**

